

Association des parents de l'école Victor-Brodeur

Procès-verbal

Réunion du 6 novembre 2017

École Victor-Brodeur, 18 h

Présence : Pascale Bernier, Gilles Clément-Reynier, Nancy Daigle, Sophie Denux, Geneviève Deschamps, Roxana Kendall, Grace Kerr, Lise Landry, Marie-Pierre Lavoie, Christian Leclerc, Carole Mauriet, Anne Roberge, Christine Sullivan

Absence : Héloïse Frouin, Chantal Ziegler

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion du 6 novembre 2017** – GK propose l'adoption de l'ordre du jour. ND appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2017**
 - Remarque pour les membres : Veuillez envoyer vos modifications avant le vendredi qui précède la réunion pour qu'elles soient apportées au PV afin que nous puissions l'adopter sans modifications.
 - Remarque : Obtenir les statistiques des repas chauds pour la prochaine réunion tel que demandé lors de la réunion du 16 octobre 2017. On s'attend à avoir ces statistiques pour la prochaine réunion.
 - GD propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2017. ND appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
3. **Invité spécial : Marc-André Ouellette, conseiller scolaire pour la région du sud de l'île de Vancouver**

Discussion à propos de la décharge de responsabilités.

Contexte : Une décharge de responsabilité est demandée pour la participation au camp de Strathcona des élèves de 8^e année ainsi qu'à d'autres camps organisés par le CSF.

Que se passe-t-il si un parent refuse de signer la décharge? Selon le langage de ces décharges, aucun recours légal n'est possible en cas d'accident même si l'accident est la conséquence d'une négligence. Typiquement, peu de renseignements sont fournis aux parents sur le déroulement des camps et des activités qui ont lieu lors des camps. Certains parents et l'APÉ sont inquiets de signer une décharge dans ce contexte.

Réponse de M.Ouellette :

M. Ouellette résume l'historique des assurances pour les activités du CSF. Le CSF dépend du Risk Management Office créé dans les années 1980 qui dépend du Ministère des Finances.

Une autre politique du Conseil scolaire (la F-600-2 dans la section service aux élèves) explique ce qui doit être signé par les parents ou non. Strathcona demande une décharge de responsabilités supplémentaire. Le CSF n'envoie pas dans un endroit où les risques ne sont pas raisonnables. Les risques sont minimisés, mais en cas d'accident il y a très peu de recours.

L'APÉ suggère de donner plus de renseignements par rapport à ces activités pour que l'on en connaisse le détail. Actuellement, il y a très peu de détails.

Réponse de M. Ouellette : C'est peut-être une faiblesse qu'il faudrait corriger. On devrait effectivement donner plus de renseignements aux parents et il devrait y avoir plus de renseignements.

APÉ : La négligence n'est pas exclue de la décharge de responsabilités. Nous pensons que la négligence doit être exclue. Exclure la négligence peut amener l'organisme à être moins vigilant. Il faudrait aussi qu'il y ait une différence entre les enfants et les adultes dans la décharge.

M. Ouellette : Il y a très peu de cas d'accidents dans le cadre scolaire. Cela dit, les inquiétudes sont justifiées, car le langage de ces décharges est inquiétant.

APÉ : Si le parent ne signe pas la décharge, l'enfant n'y va pas. Comment faire quand l'activité fait partie du curriculum?

Mme Bernier : Les plus petits iraient dans la classe d'à côté. Pour les plus grands, la proposition du comité du personnel c'est que l'élève se joigne à une activité existante : que ce soit cuisine, bibliothèque, aider dans une classe ou autre projet déjà existant à l'école.

4. **Suivis à la réunion du 16 octobre 2017**

- a. **Sondage auprès des parents** (le suivi sera fait à la partie Communications)
- b. **Bulletin – Quelle option a été choisie?** – L'option A (évaluation du portefeuille) pour les M à 9 et l'option B (bulletin traditionnel) se poursuit pour les 10 à 12.
- c. **Parents dans la cour d'école.** – Les parents prennent graduellement l'habitude d'aller chercher un badge pour accompagner leurs enfants dans la cour de récréation.
- d. **Vols – Y en a-t-il toujours?** – Moins de vols signalés.
- e. **Ménage dans la salle de rangement du petit gymnase.** – Il y a un problème de rangement dans ce local.

5. **Rapport de la direction (voir la pièce jointe)**

Élément ajouté : On a fait un « hold and secure » aujourd'hui à la demande de la police à la suite d'un incident à Esquimalt High. Les élèves sont rentrés à l'intérieur en 3 à 4 minutes, ce qui est une grande réussite.

PAUSE DE 10 MINUTES

6. **Rapports des différents comités**

a. **Vert**

- Personne liaison : Toujours pas de bénévole. Peut-être une personne du comité vert peut nous donner un compte-rendu. Une note sera ajoutée dans le mémo pour tenter de trouver un bénévole pour ramener les bouteilles consignées.

b. **Urgence – ND**

- La nourriture et le matériel d'urgence ont été commandés pour le nouveau container.
- Il manque encore les tentes et du matériel additionnel.

c. **Socioculturel – HF**

- La fête des maternelles a eu lieu. La salle était pleine. Grand succès.

d. **Relations avec le CSF – CL**

- Le rapport a été envoyé.
- **GD propose de demander un poste de direction adjointe supplémentaire. CS appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.**

e. **Partenaires – CS et AR et MPL**

- Le PV était joint à l'ordre du jour.

f. **Parascolaire – RK et GCR**

- Une rencontre est prévue avec la direction.

g. Finances – GK

- Le budget proposé pour 2017-2018 est distribué.
- GK propose que nous adoptions le budget avec les corrections. CM appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

h. Communications – CS

- Jumelage parent francophone-anglophone tel que proposé dans le mémo.
- Envoyer les communications pour le mémo mercredi midi dernier délai svp.
- Nous ferons une proposition par courriel pour le sondage.

7. **Rapport de la présidente** – Voir document en pièce jointe.

8. **Divers**

- Mme Rikley est allée faire des démarches auprès des restaurants locaux proches de l'école afin d'obtenir des réductions pour nos élèves de 7^e et plus qui mangent à l'extérieur le midi. Des réductions ont été obtenues. Les détails seront indiqués dans le mémo. Merci Mme Rikley.

9. **Prochaine réunion le 4 décembre à 18 h.**

10. **Fin de la réunion à 21 h**

Carole Mauriet, secrétaire
Le 4 décembre 2017

Marie-Pierre Lavoie, présidente
Le 4 décembre 2017